



1 Aulnaie-ormaise marécageuse en forêt de Dieulet © FRANÇOIS SCHWAAB  
2 Chatons et feuilles de Saule fragile © ANDRÉ ADVOCAT



# Forêt de Dieulet

**Superficie** : 7 ha  
**Département** : Meuse  
**Maître d'ouvrage** : État  
**Opérateur** : ONF



## L'un des derniers lambeaux de forêt alluviale de la Woëvre

Le site « Forêt de Dieulet », malgré sa petite taille, présente une séquence très intéressante des différents types d'habitats de forêt alluviale\* (*Habitat prioritaire 91E0*) : saulaie blanche à Saule blanc et à Saule fragile, ormaie-frênaie inondable, aulnaie marécageuse sur un ancien méandre et lambeaux de frênaie-aulnaie des ruisselets. En bordure se développe une chênaie pédonculée hygrocline\* sur sol argilo-limoneux\* (*Habitat 9160*).

Ces habitats naturels sont caractérisés par des espèces comme le Cassis, le Groseillier rouge, le Houblon, la Laïche maigre ou l'Ail des ours, à l'odeur si caractéristique et envahissante.

Le site est particulièrement remarquable pour son exceptionnel peuplement âgé d'Orme lisse. Cette espèce des forêts humides est en forte régression du fait de la raréfaction de son habitat et de la graphiose\*, maladie qui touche tous les ormes présents en France.

## Le site Natura 2000 et sa gestion conservatoire

Le site « Forêt de Dieulet » est une forêt humide, située dans la plaine argileuse de la Woëvre en bordure de la rivière Wiseppe. Il concerne une parcelle forestière de 7 ha dépendant de la forêt communale de Stenay, et répartie sur trois communes.

Le principal enjeu patrimonial consiste à pérenniser le fonctionnement hydraulique de la terrasse alluviale\* abritant les habitats humides et forestiers présents. Ainsi, l'entretien hydraulique de la rivière Wiseppe qui impacte directement le site doit être raisonné, en évitant tout surcreusement du lit et toute rectification du profil en long.

Par ailleurs, le gestionnaire doit adapter la sylviculture en supprimant tout drainage forestier, en appliquant des techniques de débardage qui respectent la fragilité du milieu, en évitant les reboisements en Chêne pédonculé et en pratiquant une régénération progressive favorisant l'Orme lisse, le Saule blanc et le Saule fragile.

## Habitats représentés dans ce site

9160 91E0

## Documentation

GIRAULT D. (1981)  
 ONF (1981)  
 ONF - MILLARAKIS PH. (2000)

